



ASSOCIATION RÉGIONALE DE PATINAGE ARTISTIQUE
DE LA RIVE-SUD

C.P.A. BROSSARD

**Avis de compétition
PRÉ-PROVINCIAUX RIVE-SUD 2010
C.P.A. Brossard
12 et 13 septembre 2009**

---- AVIS IMPORTANT----

Date limite d'inscription : 14 août 2009

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Co-Présidentes de la compétition : Madame Sylvie Desjardins (450) 658-2397
Madame Sylvie Potvin (450) 922-1228

LE CPA BROSSARD ET LA RÉGION RIVE-SUD



ANNONCENT LA TENUE DES Pré-Provinciaux Rive-Sud 2010 12 et 13 septembre 2009

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

- | | |
|---------------------|----------------------|
| 1) Rive-Sud | 6) Lanaudière |
| 2) Bourassa | 7) Laval |
| 3) Centre-du-Québec | 8) Sud-Ouest |
| 4) Estrie | 9) Richelieu-Yamaska |
| 5) Lac-St-Louis | |

Co-Présidentes de la compétition : **Sylvie Desjardins** # Téléphone : 450 658-2397
Courriel : sylvie.desjardins@rrsss16.gouv.qc.ca
Sylvie Potvin # Téléphone : 450 922-1228
Courriel : potvin.sylvie@videotron.ca

Présidente comité organisateur : **Catherine Flemming** # Téléphone : 450 466-1592
Courriel : muppy_mom@hotmail.com

Représentant technique : **Suzanne Bourdeau**

Contrôleur en chef : **Manon Michaud**

Contrôleur d'ordinateur : **Carmen Lauzon-Hétu**

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : IR-09-058

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

Aréna Michel-Normandin
3105, boul. de Rome
Brossard (Qc) J4Y 1R2
Téléphone : **450 923-7007**

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de 85 X 200

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés **AU PLUS TARD LE 14 août 2009** à l'adresse suivante :

Compétition Pré-Provinciaux Rive-Sud 2010
A/S Madame Sylvie Potvin
413 Fernand-Séguin
Ste-Julie, Qc. J3E 2C8

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Date limite d'âge

Le **1^{er} juillet** qui précède la compétition pour les patineurs de catégorie compétitives et les patineurs des catégories « Sans limites ». Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

8.0 Frais d'inscriptions

35 \$ pour premier événement en SIMPLE

50 \$ par programme en COUPLE

25 \$ chaque événement supplémentaire en SIMPLE

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **ARPARS** et datés **au plus tard le 14 août 2009**.

Aucun chèque postdaté après le 14 août 2009 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite. Des frais de **25 \$** seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement.

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacune des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

12.0 Frais d'admission

Adulte : **3 \$**

Enfant : **1 \$**

Gratuit : **moins de 12 ans**

Lors de l'accréditation, seul le concurrent recevra un laissez-passer pour le week-end. Dans les chambres, seulement les concurrents de catégories pré-juvénile et « Sans limites », auront droit d'être accompagnés d'une personne autre que l'entraîneur.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

14.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis

- À chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions.
- Sera disponible sur Internet à l'adresse : **www.cpabrossard.qc.ca**
www.arpars.ca

15.0 Formation des groupes

- **Les groupes de patineurs des catégories compétition** : selon les règlements de Patinage Canada

16.0 Vidéo

Service de captation vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant.
Coût : **à vérifier sur place.**

17.0 Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

18. Hébergement

Hôtel officiel :

Hôtel Brossard

7385, boul. Marie-Victorin

Brossard (Qc) J4W 1 A6

Téléphone : 514 890-1000 ou 1 877-890-1008

Important : lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la compétition.

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR pour la même discipline (ex. en simple) lors de la même compétition.

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.

PATINEURS EN SIMPLE

Le contenu des catégories en simple dames et messieurs pour :

JUNIOR Selon le règlement de **Patinage Canada 5000**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : Un programme court en musique, d'une durée maximale de 2 minutes 50 secondes, qui comprend les éléments énumérés dans le Manuel technique de Patinage Canada.

Programme libre : Dames : 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.
Messieurs : 4 min. +/- 10 sec.

NOVICE Selon le règlement de **Patinage Canada 5000**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.

Programme libre : Dames 3 min. +/- 10 sec.
Messieurs 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.

PRÉ-NOVICE Selon le règlement de **Patinage Canada 5000**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : Un programme court en musique d'une durée maximale de 2 minutes 30 secondes qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.

Programme libre : Dames et messieurs 3 min. +/- 10 sec.

JUVÉNILE Selon le règlement de **Patinage Canada**. *Les concurrents juvéniles seront âgés de moins de 12 ans (femmes) et de moins de 13 ans (hommes) avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.*

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme libre : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

PRÉ-JUVÉNILE : test préliminaire de style libre réussi au complet

Dames : Ne pas avoir atteint 11 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition
Messieurs : Ne pas avoir atteint 12 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition
Programme libre : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

CATÉGORIES SANS-LIMITES

*Pour le contenu de programme, se référer au contenu de programme équilibré du Pré-juvénile de Patinage Canada ;
Aucune restriction de test.*

SANS LIMITES 6 ANS (Dames)

- Être âgé de moins de 7 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.
- Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

SANS LIMITES 7 ANS (Dames)

- Être âgé de moins de 8 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.
- Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

SANS LIMITES 8 ANS (Dames et Messieurs)

- Être âgé de moins de 9 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.
- Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

SANS LIMITES 9 ANS (Messieurs)

- Être âgé de moins de 10 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition.
- Programme en musique de 2 minutes (+/- 10 secondes)

PATINEURS EN COUPLE

Le contenu des catégories en couple pour :

JUNIOR Selon le règlement de **Patinage Canada**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : 2 minutes 50 secondes, qui comprend les éléments énumérés dans le Manuel technique de Patinage Canada.

Programme libre : 4 min. +/- 10 sec.

NOVICE Selon le règlement de **Patinage Canada 5000**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : 2 min. 40 sec. Maximum

Programme libre : 3 min 30 sec. +/- 10 sec.

PRÉ-NOVICE Selon le règlement de **Patinage Canada 5000**

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : 2 min. 40 sec. Maximum

Programme libre : 3 min. +/- 10 sec.

JUVÉNILÉ Selon les règlements de **Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (1b)**

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme libre : 2 min 30 sec. +/- 10 sec.